

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Baccalauréat professionnel en menuiserie d'agencement

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à ébaucher, lire les plans, établir une fiche de fabrication ; • Capacité à choisir le bois et les matériaux, préparer et réaliser les débits ; • Capacité à tracer selon les normes et les conventions propres à chaque type de fabrication • Capacité à débiter, scier, dégauchir, passer à la toupie, tourner, percer ; • Montage et assemblage des pièces. • Connaissance du procéder aux opérations de finition. • Capacité à fabriquer et poser des éléments d'agencement en panneaux dérivés, en bois massif. • Capacité à entretenir les outils et les machines. • Capacité à exécuter des travaux avec précision et habileté. • Utilisation de l'outil informatique et les logiciels de bureautique ; • Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ; • Maîtrise de la gestion des conflits ; • Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ; • Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ; • Capacité à s'adapter à son publique et aux situations données ; • Comportement et tenue exemplaire ; • Disponibilité et sens de l'écoute ; • Atteinte des objectifs assignés ; • Aptitude efficace dans l'organisation de sa formation ; • Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ; • Définition et connaissance des besoins du marché et son évolution ; • Opération d'une une veille technologique du domaine enseigné. 	X	X	X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans d'expérience professionnelle dans les métiers visés.
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation pédagogique • Formation technique dans le secteur de la menuiserie agencement.
----	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--------------------------------------------------------------------

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 02 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	LIBELLE DU POSTE : Formateur Menuisier d'agencement
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du CFPA S/CHAP. : 64 (Chap) S/CHAP.VENT 1 (Art) CODE POSTE : 021249
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Taravao – Unité de Formation sise à Taravao, face à l'école maternelle Hei Tama Here, route du Belvédère
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Il prépare et anime des séquences d'un programme de formation, il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa section de formation, il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage en centre et dans les entreprises.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de section de l'Unité de Formation de Taravao
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Plateau technique ; • Salle de cours ; • Outillage spécifique aux domaines enseignés ; • Bureau ; • Outils informatique et bureautique ; • Equipement de protection individuelle.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Face à face pédagogique continu ; • Gestion d'un groupe de 12 à 14 stagiaires.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> • Animer des séquences de formation dans le domaine de la menuiserie d'agencement ; • Gérer de l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux...) ; • Adapter des supports et séquences de formation ; • Participer au recrutement et à l'orientation des demandeurs de formation ; • Participer à l'élaboration et au suivi des parcours des stagiaires ; • Participer à l'insertion des stagiaires ; • Intervenir auprès des entreprises et organismes concernés par le secteur d'activité ; • Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue. • Développer des relations de partenariat avec les autres organismes publics ou privés.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : BAC à BTS menuiserie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à ébaucher, lire les plans, établir une fiche de fabrication ; • Capacité à choisir le bois et les matériaux, préparer et réaliser les débits ; • Capacité à tracer selon les normes et les conventions propres à chaque type de fabrication • Capacité à débiter, scier, dégauchir, passer à la toupie, tourner, percer ; • Montage et assemblage des pièces. • Connaissance du procéder aux opérations de finition. • Capacité à fabriquer et poser des éléments d'agencement en panneaux dérivés, en bois massif. • Capacité à entretenir les outils et les machines. • Capacité à exécuter des travaux avec précision et habileté. • Utilisation de l'outil informatique et les logiciels de bureautique ; • Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ; • Maîtrise de la gestion des conflits ; • Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ; • Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ; • Capacité à s'adapter à son public et aux situations données ; • Comportement et tenue exemplaire ; • Disponibilité et sens de l'écoute ; • Atteinte des objectifs assignés ; • Aptitude efficace dans l'organisation de sa formation ; • Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ; • Définition et connaissance des besoins du marché et son évolution ; • Opération d'une veille technologique du domaine enseigné. 	X	X	X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans d'expérience professionnelle dans les métiers visés.
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation pédagogique ; • Formation technique dans le secteur de la menuiserie agencement.
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--------------------------------------------------------------------

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :